

Roissy-en-France (Val-d'Oise)

concilie tourisme d'affaires et développement durable

Interview^(*) de

MICHEL OMONT

Maire adjoint au tourisme de Roissy-en-France

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE TOURISME DANS VOS DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Roissy-en-France, dénommée commune touristique depuis avril 2009, est un village d'environ 3 000 habitants avec pour particularité sa situation au cœur de l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle. La municipalité a toujours voulu préserver le village d'un aménagement trop industrialisé et a préféré accueillir une zone hôtelière et des résidences de tourisme plutôt que des ensembles urbanisés caractéristiques des portes des grandes villes. Son pôle hôtelier est le deuxième d'Île-de-France. Il accueille 1 580 000 nuitées par an, dont 62 % de tourisme d'affaires (par rapport à 38 % pour Paris), 44 % de tourisme de loisirs (par rapport à 54 % pour Paris). L'office de tourisme Roissy, Clé de France est classé catégorie 3☆.

En 2008, la municipalité a décidé de s'impliquer plus avant dans le développement durable et a créé un service municipal qui lui est consacré. Les objectifs de la ville se déclinent en actions volontaires. Le lancement de l'Agenda 21 local, par délibération du 22 février 2010, marque l'engagement de la municipalité dans un projet stratégique de territoire, avec un programme d'actions liées aux initiatives locales (y compris en matière de tourisme) pour mettre en place sur son territoire (voire au-delà) une politique de développement durable conformément au cadre de référence pour l'élaboration des projets territoriaux. Les objectifs de ce projet sont :

- la lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale entre territoires et entre générations ;
- le développement suivant des modes de production et consommation responsables.

Roissy-en-France a fait la demande de classement en station de tourisme. Avant même le lancement de l'Agenda 21, la municipalité avait mis en place une politique d'information et communication accessible à tous. Celle-ci implique la participation réelle des habitants

(*) Propos recueillis par l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques.

et des acteurs du territoire dans leur diversité nécessaire pour rendre compte de la complexité du système local.

Parmi les actions mises en œuvre par la commune, liées au développement durable, on peut citer :

- la mise en place d'une procédure de tri sélectif et la création d'un poste d'ambassadeur du tri ;
- la collecte des ordures ménagères, des encombrants, des déchets végétaux, des déchets ménagers spéciaux ;
- la certification de l'eau potable, conforme aux normes Iso 14001 et 9001 ;
- la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement ;
- la certification Qualiville de tous les services municipaux, dont l'office de tourisme.

Parmi les actions menées en matière d'activités vertes, on peut citer :

- l'organisation, par l'office de tourisme, d'une pause sportive et écologique entre deux réunions : simple moment de détente en plein air, échappée à vélo, idées post-convention (châteaux d'Écouen et d'Auvers-sur-Oise, casino Barrière d'Enghien les Bains, abbayes royales de Chailis et de Royaumont...) ;
- la création d'un parcours de santé reliant les différents espaces verts de Roissy-en-France. Celui-ci propose une approche pédagogique des espaces de la commune. Les allées piétonnières créées à travers les parcs de Roissy-en-France trouvent leur aboutissement dans une vallée verte où différentes pistes balisées pour randonneurs peuvent être empruntées et utilisées pour l'organisation de courses pédestres...

Par ailleurs, afin de réduire la consommation de papier, 24 écrans tactiles ont été installés dans les hôtels de la ville pour remplacer la plaquette distribuée à l'accueil par l'office de tourisme.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ ? ET VOS PLUS BELLES RÉUSSITES ?

Parmi les difficultés, je citerai, en vrac, la légitimation de la notion de tourisme d'affaires durable ; la mise en place des réseaux pour la constitution du pôle d'excellence du savoir-faire français ; l'implication des hôteliers dans des actions collectives ; la mise en place d'une démarche de gestion différenciée pour le fleurissement du village et son entretien ; la réduction des nuisances (circulation, nuisances sonores et pollution) que vont occasionner les développements à venir (ITC, nouvelles résidences et hôtels, golf).

Les réussites sont nombreuses et concernent notamment :

- l'implication des investisseurs dans des projets de haute qualité environnementale ;
- la préservation et la mise en valeur des spécificités communales (caractéristiques villageoises, espaces naturels...) ;
- le long travail sur la réalisation à partir de 2012 de l'International Trade Center, projet de centre de congrès unique en Europe ;
- la prise en compte des aspects de développement durable dans la construction d'ITC (qui intégrera les dernières techniques les plus innovantes en la matière) et pour le golf (en particulier avec la prise en compte de la gestion de l'eau et la création autour d'un véritable espace de bien-être pour les habitants, les salariés et les touristes) ;
- la réalisation d'un parc d'affaires très intégré à l'environnement ;
- l'aménagement de la vallée verte, site de 90 hectares avec un golf de 2x9 trous avec pratique et académie, club house, centre de ressourcement, itinéraire de promenades et randonnées,

un parcours pédagogique faune-flore, des espaces publics de loisirs avec plans d'eau, promenade de détente et aire de pique-nique ;

- la création de résidences de tourisme de 4 à 5[☆] de près de 500 unités d'hébergement valorisées par une piscine et un très beau spa ;
- le pôle d'excellence du Savoir-faire français ;
- le projet de vitrines du Savoir-faire technologique français. Ce projet a pour ambition de valoriser les innovations porteuses de haute valeur ajoutée des entreprises françaises, de promouvoir les atouts culturels et patrimoniaux de la France et des régions et de mettre les entreprises et leurs projets en relation avec leur public potentiel ;
- le positionnement stratégique à de multiples échelles : contrat de développement territorial, Grand Roissy, Grand Paris.

En conclusion, pour tous les projets à venir de la ville de Roissy-en-France, le développement durable est une exigence première que nous imposons à tous nos interlocuteurs, qu'ils soient investisseurs ou partenaires institutionnels. ○